

VIVRE A BOUEX

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES



Villages du Bas Arzac, du Grand Arzac et de la Biguerie



Dans ce numéro :	
Editorial	3
La vie communale	4 - 15
La vie scolaire	16 - 18
La vie associative	19 - 30
Memento services	32

Budget communal 2018

Cha-	Libellés	Montants	%	Cha-	Libellés	Montants	%
Dépenses de fonctionnement				Dépenses d'investissement			
011	Charges à caractère général	156 800	24,40	16	Emprunt	19 000	5,18
012	Charges de personnel	183 750	28,59	20	Acquisitions	4 000	1,09
65	Charges de gestion courante	181 282	28,21	21	Travaux	343 451	93,73
66	Charges financières	15 000	2,34	23			
68	Dotations aux amortissements	1 100	0,17				
023	Virement à la section d'investis-	104 714	16,29				
	TOTAL	642 746	100		TOTAL	366 451	100
Recettes de fonctionnement				Recettes d'investissement			
013	Atténuation de charges	1 200	1,60	001	Solde d'exécution reporté	67 122	18,32
70	Produit des services	27 500	3,76	10	Dotations, fonds divers	62 979	17,19
73	Impôts et taxes	339 119	47,22	13	Subventions d'investissement	45 700	12,47
74	Dotations, subventions	142 200	29,17	28	Amortissements	1 100	0,30
75	Produits gestion courante	20 000	3,12	021	Virement de la section de fonc-	104 714	28,58
77	Produits exceptionnels	767,00	0,24	16	Intégration frais études	24 836	6,78
002	Résultat exercice antérieur	111 960	14,89		Emprunts	60 000	16,36
	TOTAL	642 746	100		TOTAL	366 451	100

Taux d'imposition 2017 et 2018 – BOUEX et GRANDANGOULEME

	2017			2018		
	BOUEX	GA	BOUEX+GA	BOUEX	GA	BOUEX+GA
Taxe habitation	6,90 %	11,67 %	18,57 %	7,47 %	11,07 %	18,54 %
Foncier bâti	17,56 %	5,73 %	23,29 %	19,02 %	4,39 %	23,41 %
Foncier non bâti	47,08 %	17,84 %	64,92 %	50,99 %	14,79 %	65,78 %

Les taux d'imposition de la commune et de GrandAngoulême ont évolué dans le cadre d'un mécanisme de lissage prévu sur 5 ans.

Au terme de cette évolution, les taux perçus par le GrandAngoulême seront identiques sur les 38 communes de l'Agglo. Les taux de la commune sont ajustés en ayant pour objectif que votre fiscalité reste stable.

La taxe Ordures Ménagères a baissé, le taux voté en 2017 était de 14,26 %, celui voté en 2018 est de 12,97 %.

Baisse des dotations

Parole d'Etat :

Le président de la république a affirmé à la télévision le 12 avril 2018 :

« Toutes les dotations aux petites communes, toutes sont maintenues et (.....) ne baissent pas d'un centime ».

L'arrêté du 31 mai 2018 portant notification des attributions individuelles de dotation globale de fonctionnement nous confirme une baisse de **27,50 %** de nos dotations pour l'exercice 2018.

Nos collègues de l'ex Communauté de Communes de la Vallée de l'Echelle subissent des baisses comparables, suite à changement de fiscalité dû à la fusion avec le GrandAngoulême, enrichissement virtuel à partir de moyennes pondérées....

Je vous épargne les détails que les services déconcentrés de l'état n'ont pas été en mesure de nous fournir, nous effectuons un recours gracieux auprès du Ministère de l'Intérieur, sans réponse à ce jour.

SERIONS NOUS LES ILLETRES DE LA REPUBLIQUE ?

Cette baisse infondée fragilise la situation financière de la commune de façon très significative et compromet notre capacité d'investissement.

Aucune mesure corrective envisagée

Détail des subventions l'Etat perçues par la commune de BOUEX		
	2017	2018
DGF	100 943.00	99 662.00
DSR Péréquation	19 860.00	19 108.00
DSR Cible	23 623.00	0
Dotation nat. péréquation	33 697.00	10 375.00
TOTAL	178 123.00	129 145.00
Ecart	- 48 978.00	
	- 27,50 %	

Budget communal 2018



Les réalisations 2018

Le cèdre du Liban situé derrière la mairie, malade, a dû faire l'objet d'un important élagage, le tronc et quelques branches ont pu être conservés. Compte tenu de ses dimensions, 25 mètres de hauteur, 4.50 mètres de circonférence et de la proximité de bâtiments, la commune a dû faire appel à une entreprise spécialisée. Coût de l'opération : 2 640,00 €

Une extension de l'éclairage public a été réalisée au stade, afin de permettre à l'école de foot de faire des entraînements le soir. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise ETPM sous maîtrise d'œuvre du Syndicat Départemental d'Electrification (SDEG). Cet aménagement a consisté à la pose d'un mat de 20 m avec 3 projecteurs LED, nouvelle génération.

Le coût des travaux s'élève à 37 244,00 € dont 21 280,00 € pris en charge par le SDEG et 15 964,00 € autofinancés par la commune.



Des travaux de voirie ont été réalisés sur la route Vouzan et sur le Chemin des Rentiers à La Croix. Coût des travaux : 33 800,00 €. Le plafond et les murs de la cuisine de la salle des fêtes ont été repeints, travail effectué par Jean-Jacques.

Les protections sur les vitraux de l'église ont été remplacées. Une rampe d'escalier a été posée sur le côté de l'escalier permettant l'accès à la mairie

Un abri-bus a été installé devant l'école, des portails métalliques ont été posés sous les portails existants au stade, plusieurs miroirs de sécurité ont été remplacés.

Halte aux dégradations !

Régulièrement, les infrastructures et lieux publics de la commune font l'objet de dégradations. Outre les dépenses que cela occasionne et le temps passé par les employés communaux à la remise en état, on ne peut s'empêcher de se questionner et de se désoler. Naturellement, la gendarmerie est systématiquement prévenue et un dépôt de plainte est effectué à chaque fois par la commune.



Lavoir de Chez Chagnaud



Lavoir du bourg



Terrain de football

Infos diverses



Des ateliers de pratiques informatiques

Chaque trimestre, la Mairie de BOUËX accueille un groupe d'une dizaine de personnes qui veulent se familiariser avec leur ordinateur et l'informatique. L'Université de Pays organise ces stages une demi-journée par semaine avec l'aide d'un moniteur spécialiste et de deux accompagnateurs bénévoles. Il s'agit de favoriser pour tous la compréhension et la pratique de l'outil puis de s'entraîner à créer et gérer une messagerie. Ensuite, la navigation sur internet permettra de faire des recherches en sécurité et d'accomplir les formalités administratives plus facilement.

Ce stage s'est terminé en Décembre, mais un autre stage peut avoir lieu en Janvier s'il y a des candidatures nouvelles.

Pour prendre contact: Tel. 06 43 54 54 20



Précautions à prendre avant tous travaux en profondeur dans le sol

Chaque année, plus de 100 000 incidents sont déclarés lors de travaux effectués à proximité des réseaux souterrains implantés en France. Certains de ces réseaux peuvent présenter des risques graves comme par exemple les canalisations souterraines de transport de gaz naturel sous haute pression qui traversent le territoire de notre commune à divers endroits. *Concernant ces conduites et uniquement en cas d'urgence et de danger, un numéro vert : 0 800 02 29 81 (appel gratuit 24/24 depuis un poste fixe)*

Dans le but d'éviter des accidents parfois très graves ou des endommagements sur des réseaux souterrains (eau, gaz, électricité, téléphone ...), une réglementation liée à la préparation et à l'exécution des travaux dans le sous-sol encadre et facilite leur réalisation.

Avant tous travaux (terrassement, génie civil, plantations, clôtures, curage de fossés, compactage, VRD, constructions, bâtiments) :

- Consulter le site du guichet unique www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr pour obtenir la liste complète et les coordonnées des exploitants de réseaux concernés par vos travaux (vidéo explicative sur la page d'inscription).

- Adresser vos déclarations de projet de travaux (DT) et d'intention de commencement de travaux (DICT) par mail, fax ou courrier aux coordonnées indiquées par le guichet unique le plus tôt possible. Vous obtiendrez une réponse sous un délai réglementaire compris entre 7 et 15 jours.

Que dit la loi ? Les articles L.554-1 et suivants et R.554-38 du code de l'environnement précisent que la réglementation s'applique aussi bien aux exploitants de réseaux et aux maîtres d'ouvrage qu'aux exécutants de travaux. Ces derniers doivent rendre plus sûrs leurs projets à proximité des réseaux. Ces déclarations sont obligatoires en domaine public comme en domaine privé, que ce soit pour les entreprises, les collectivités, les agriculteurs ou les particuliers. En cas de manquement, des amendes assez lourdes sont prévues, même sans dommage sur les réseaux.

Des documents d'information sont disponibles en mairie.

Rendez-vous de printemps



Exceptionnellement programmé un samedi, 86 personnes ont répondu à l'invitation lancée par la commune pour le traditionnel "Rendez-vous de printemps" qui s'est déroulé le samedi 7 avril.

Un excellent repas cuisiné par le restaurant "La Table de Bouëx" et un spectacle cabaret "Revue Champagne" présenté par 14 artistes de la troupe "Brins de Femmes" de Nersac ont permis aux convives de passer un agréable moment. Bonne ambiance et rires étaient au rendez-vous.

En 2019, nous reviendrons au jour habituel de programmation qui est le dimanche. Nous avons le plaisir de vous annoncer que les prochains Rendez-vous de Printemps auront lieu le **DIMANCHE 7 AVRIL 2019**. Pour 2019, cette manifestation sera gratuite pour les personnes nées en 1956 ou avant, payante pour les accompagnants

Dénomination et numérotation des rues



Une adresse précise est très importante et nécessaire pour un bon acheminement du courrier, des livraisons, mais aussi pour l'intervention des services de secours, de police, de dépannages, d'aide à la personne ainsi que la géolocalisation GPS par exemple. De même, l'arrivée de la fibre pour le très haut débit à chaque habitation prévue dans les prochaines années ne pourra se faire qu'à cette condition.

Aussi, le conseil municipal de Bouëx a décidé de mettre en place un plan d'adressage. Un groupe de travail composé de neuf élus s'est constitué et a commencé à travailler en octobre 2017. Très vite, il a fallu faire des choix et prendre des orientations comme par exemple garder le nom des lieux-dits dans l'adresse, numérotation des habitations avec le système mètres linéaires, pas de thèmes par village pour les noms de voies, estimation et maîtrise des coûts, etc...

En raison d'une réunion tous les lundis pendant plusieurs mois, le groupe de travail a élaboré un plan d'adressage et sur ses propositions, le conseil municipal a acté la dénomination des voies et numérotation des habitations sur le territoire de la commune par une délibération lors de sa séance du 08 Octobre 2018.

En début d'année 2019, commencera la pose des plaques de voies par nos employés municipaux. Vous serez alors invités à venir chercher votre plaque de numéro d'habitation offerte. Toutes ces plaques seront harmonisées et seront en métal émaillé.

Dans le même temps un courrier personnalisé vous donnera toutes les informations nécessaires et vous indiquera votre nouvelle adresse.

Infos diverses



Ensemble,
améliorons
votre quotidien !

d'un crédit
bénéficiez
d'impôt
Devis gratuit
05 45 97 81 30

LIVRAISON de REPAS à DOMICILE

- Repas livrés chez vous, du lundi au dimanche
- Choix de menus
- Régimes adaptés



JARDINAGE / BRICOLAGE

- Nous intervenons avec notre propre matériel.
- Contrat d'entretien à l'année ou prestations ponctuelles.



www.presencevertetcharente.fr



Vous demandez
un passeport ou
une carte d'identité

Si vous êtes né (e) dans une commune qui dématérialise la délivrance des actes d'état-civil, vous n'avez plus à fournir d'acte de naissance comme justificatif. Vos données d'état-civil font l'objet d'une vérification sécurisée directement auprès de votre mairie de naissance.

Pour savoir si votre commune de naissance est concernée, renseignez-vous en mairie ou connectez vous sur :

<https://ants.gouv.fr>, rubrique « les solutions » COMEDec—Villes adhérentes à la dématérialisation. Pour information, la commune de BOUEX, dématérialise ses actes d'état-civil.



Depuis le 1er janvier 2019,
les modalités d'inscription sur les listes électorales, ont changé.

En France, les prochaines élections, celles qui permettront de désigner les députés européens, se tiendront en mai 2019. Normalement il aurait fallu s'inscrire sur les listes électorales avant le 31/12/2018 pour participer à ce scrutin. Selon les communes, il fallait se déplacer pour effectuer cette démarche. Cette année, les règles évoluent : un moyen de simplifier les démarches et d'améliorer la fiabilité des listes électorales.

Plus de temps et moins de contraintes

Désormais, les électeurs auront du temps pour s'inscrire. Par exemple, pour les élections européennes dont la date est fixée au 28 mai 2019, ils auront jusqu'au 31 mars 2019 pour s'inscrire soit trois mois de plus qu'avant.

Tout le monde pourra, s'il le souhaite, s'inscrire en ligne sur les sites :

www.demarches.interieur.gouv.fr ou www.service-public.fr, quelle que soit la commune de résidence. Mais ceux qui préfèrent se déplacer en mairie ou effectuer la démarche par courrier en auront toujours la possibilité.

Pour rappel, pour s'inscrire sur une liste électorale, il faut être âgé de 18 ans à la veille du scrutin, être de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne, jouir de son droit civique et apporter la preuve de son attachement avec la commune d'inscription.

Infos Diverses

Ordures ménagères — Les bacs jaunes

Toutes les communes du GrandAngoulême vont être dotées en bacs individuels jaunes pour la collecte des emballages recyclables et des papiers

Plus propres et plus ergonomiques, les bacs individuels jaunes compléteront le dispositif des bacs individuels noirs

Le stockage dans le bac des emballages et des papiers pendant une semaine est **facilité**. Cela participe également à **améliorer la propreté de la voirie** en limitant le risque de déchets éparpillés sur le domaine public (sacs éventrés). L'ergonomie de ce mode de collecte **évite également de nombreux accidents de travail** dus à la **manipulation quotidienne de plusieurs tonnes de déchets** par agent.

L'extension des consignes de tri, les volumes de collecte sélective ne cessent d'augmenter même si un emballage sur deux est encore déposé dans la mauvaise poubelle, le bac noir.

A compter du 07 janvier 2019, la fréquence de la collecte sélective sera **d'une collecte par semaine**; cette plus grande lisibilité des tournées de collecte sélective favorisera le geste de tri (même principe de décalage de collecte lors des jours fériés).

La collecte des bacs jaunes sur le commune de BOUEX se fera le lundi soir à partir de 20h

Le jour de collecte des bacs noirs (ordures ménagères) reste inchangé, le mercredi à partir de 5h
Le volume du bac jaune fourni en fonction de la composition du foyer, est prévu pour **absorber une collecte hebdomadaire d'emballages et de papiers**.

Il n'y aura **pas d'augmentation de la taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères**. Son évolution sera **maitrisée** avec l'optimisation effectuée sur la collecte (**réorganisation des tournées**) ainsi qu'avec l'accroissement du volume de la collecte sélective.

Pour la commune de BOUEX, la distribution des bacs jaunes s'est effectuée les 11,12 et 13 octobre 2018. Pour ceux qui n'ont pas retiré leur bac, nous disposons d'un **stock à l'atelier municipal**. Une convention est à compléter au secrétariat avant le retrait du bac.

Les bonnes pratiques à appliquer

- ⇒ Pensez à présenter votre bac la **poignée côté rue** pour un ramassage plus simple.
- ⇒ N'oubliez pas d'entretenir votre bac régulièrement (**lavage, désinfection**), ainsi que votre **sac de pré-tri (lavage manuel)**.
- ⇒ **Déposez** vos emballages et papiers **en vrac dans votre bac** jaune. Rappel : **dans le bac noir, les déchets** doivent être déposés **dans des sacs** prévus à cet effet et bien fermés.
- ⇒ **Le bac individuel doit être sorti en fin de journée, et doit être rentré après chaque collecte.**

Le grand débat national

Le Président de la République a lancé le grand débat national qui se déroulera pendant 2 mois à partir du 15 janvier 2019 jusqu'au 15 mars 2019.

Les thèmes du débat

Quatre thèmes de discussion ont été identifiés par le gouvernement

- ⇒ La transition écologique, notamment dans les domaines des transports, dans l'équipement des logements (chauffage, isolation etc...) ;
- ⇒ La Fiscalité : évolution du lien entre impôts, dépenses et services publics ;
- ⇒ L'organisation de l'Etat et des collectivités publiques ;
- ⇒ Le Débat démocratique et la citoyenneté : comment mieux associer les citoyens à la prise de décision, quelles réponses aux questions sur l'immigration, etc...

Les organisateurs de débats locaux pourront choisir tout autre thème qui leur semble pertinent

L'organisation du débat

Concrètement, chacun peut organiser un débat, à l'échelle du quartier, de la commune, de la région d'une association, etc. en s'aidant d'un kit méthodologique pour la tenue des débats

La liste des débats organisés sur tout le territoire sera consultable sur la plateforme : www.granddebat.fr, ouvert depuis le 15 janvier 2019.

Depuis le 21 janvier, les citoyens peuvent déposer leurs remarques directement sur cette plateforme. Pour ceux qui n'ont pas d'accès internet, il sera possible d'envoyer des contributions par courriers à la Mission Grand Débat – 244 Boulevard St Germain 75007 PARIS

Un cahier de doléance sera mis à disposition du public aux heures d'ouverture du secrétariat de la mairie, jusqu'au 15 mars 2019.

Soutien à l'Association des Maires de France

Vu que le Congrès de l'association des Maires de France et des présidents d'intercommunalité qui s'achève, a, une nouvelle fois, démontré la force et l'unité de l'AMF.

Vu que les communes de France ont subi, durant cette dernière année, une série de contraintes qui remet en cause la libre administration de nos collectivités locales.

Vu qu'au regard du sentiment d'abandon ressenti par certains de nos concitoyens, l'AMF affirme sa mobilisation sur les enjeux propres à la ruralité, notamment sur l'égal accès de tous aux services publics de proximité.

Vu qu'il est légitime de s'inquiéter particulièrement des projets en cours ou à venir des réorganisations des services déconcentrés de l'État, qui vont amplifier le recul de la présence des services publics sur les territoires.

Considérant que l'AMF demande la mise en œuvre immédiate d'un moratoire sur la fermeture des services publics de l'État.

LA MOTION

Considérant que l'AMF demande la mise en œuvre immédiate d'un moratoire sur la fermeture des services publics de l'État.

Considérant que :

Les collectivités locales ne portent pas la responsabilité des déficits de l'État ; qu'elles ont toutes des budgets en équilibre et financent près de 70% des investissements publics du pays ;

Les dotations de l'État sont la légitime contrepartie d'impôts locaux supprimés ou de transferts de charges, opérés par la loi, et qu'elles sont donc un dû et non une faveur ;

Les communes et intercommunalités ont pris plus que leur part dans le rétablissement des comptes publics, comme le démontre la Cour des Comptes. Leur imposer de nouveaux efforts est contestable, et devrait, en tout cas, être limité à leur part dans la dette publique de la France, soit 4,5% pour le bloc communal ;

La suppression de la taxe d'habitation – sans révision des valeurs locatives – remet gravement en cause l'autonomie fiscale des communes, fige et amplifie les inégalités entre populations et territoires.

Elle ne permettra plus de maintenir au même niveau les services apportés à la population. En outre, la réforme fiscale devra être discutée avec les trois catégories de collectivités locales et non pas les uns contre les autres ; L'encadrement des dépenses de fonctionnement des collectivités locales tel que décidé est intenable et porte gravement atteinte à leur autonomie de gestion ;

La loi NOTRe doit être corrigée en ce qui concerne son volet intercommunal, les dispositions relatives à l'eau et l'assainissement, et au « Grand Paris » ;

La modification envisagée de la dotation d'intercommunalité, si elle est nécessaire ne peut cependant continuer à favoriser certaines métropoles au détriment des autres structures intercommunales ;

La gouvernance de la nouvelle agence de cohésion des territoires doit confier une place majoritaire aux élus du bloc communal, qui sont les premiers concernés. L'agence doit être dotée de fonds propres pour pouvoir remplir son rôle auprès des collectivités dont les moyens sont aujourd'hui contraints.

Les moyens dévolus aux agences de l'eau doivent être maintenus. Toute ponction qui détourne les redevances des usagers de leurs objectifs initiaux doit cesser ;

L'implication des maires dans la mise en œuvre d'une police de sécurité du quotidien, dans une gouvernance locale de sécurité partagée, doit se faire dans la limite des compétences respectives, sans transfert de charges et dans le respect du principe de libre administration qui s'applique également en matière de sécurité ;

Les propositions de l'AMF pour soutenir la dynamique volontaire de création de communes nouvelles doivent être prises en compte

Les démarches initiées par nos territoires en faveur de la transition écologique et énergétique, pour faire face aux dérèglements climatiques, doivent être reconnues et accompagnées

Les moyens dédiés au sport et à la culture pour tous doivent être maintenus dans le cadre d'une gouvernance partagée ;

Les conditions d'exercice des mandats locaux doivent être améliorées pour permettre l'accès de tous aux fonctions électives, en facilitant la conciliation avec l'activité professionnelle ;

La parité des fonctions électives doit être recherchée à tous les niveaux, y compris au sein de tous les exécutifs communaux et intercommunaux ;

La création récente de la coordination des employeurs territoriaux doit être prise en compte et que le statut de la fonction publique soit comme la pierre angulaire de nos administrations territoriales ;

La place des communes dans les politiques européennes doit être défendue quelle que soit leur taille par la France dans le cadre du nouveau cadre financier pluriannuel de l'Union.

Considérant que nous demandons la reconnaissance par le gouvernement de trois principes simples mais fondamentaux :

- 1) Le respect effectif du principe constitutionnel de libre administration des collectivités territoriales ;
- 2) L'acceptation du principe : « qui décide paie, qui paie décide » ;
- 3) La cessation de tout dénigrement et toute stigmatisation des maires et de l'ensemble des élus locaux.

Considérant que L'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité a, lors de son dernier congrès, proposé sept sujets qui doivent être au cœur d'une véritable négociation avec le gouvernement :

- 1) L'inscription de la place particulière de la commune et de sa clause générale de compétence dans la Constitution. Il s'agit de donner plus de libertés, de capacités d'initiative et de souplesse aux collectivités, en particulier s'agissant de la répartition des compétences du bloc communal. Rien ne remplacera le cadre de solidarité et de proximité des communes et leurs mairies. Cela doit également permettre de consacrer l'engagement présidentiel de garantir l'autonomie financière et fiscale des communes et de leurs groupements ;
- 2) La compensation intégrale et dans la durée de la taxe d'habitation sur les résidences principales par un dégrèvement général qui tienne compte de l'évolution annuelle des bases ;
- 3) L'ajustement de la contribution du bloc communal à la réduction de la dette publique, au prorata de sa part dans l'endettement ;
- 4) L'acceptation d'une révision du plafonnement à 1,2% des dépenses de fonctionnement, alors que ce seuil est rendu obsolète par des prévisions d'inflation largement supérieures ;
- 5) Le retour à une conception non « léonine » et donc véritablement partenariale des contrats établis entre l'État et les collectivités territoriales ;
- 6) Le réexamen de la baisse des moyens dans les domaines essentiels de la vie des territoires que sont notamment le logement social, les contrats aidés et la politique de l'eau ;
- 7) Le rétablissement du caractère optionnel de tout transfert de compétence – et en particulier de la compétence « eau et assainissement » – qui doit s'accompagner, de manière générale, de l'arrêt de tout nouveau transfert obligatoire.

Ceci étant exposé,

Considérant que le conseil municipal de BOUEX est appelé à se prononcer comme l'ensemble des communes et intercommunalités de France sur son soutien à cette résolution adoptée lors du congrès de 2018

Il est proposé au Conseil municipal de BOUEX de soutenir cette résolution et l'AMF dans ses discussions avec le Gouvernement.

Le conseil municipal de BOUEX, après en avoir délibéré

Soutient la résolution finale qui reprend l'intégralité des points de négociation avec le gouvernement

Les équipements communautaires du GrandAngoulême

LE SPORT

NAUTILIS : Piscine avec bassins sportifs, bassins ludiques couverts, installations aquatiques extérieures, salles balnéo et cardio, restaurant...

189 rue des Mesniers - 16470 ST YRIEIX SUR CHARENTE Tel 05.45.95.50.00

CENTRE EQUESTRE L'ETRIER CHARENTAIS : Mini club dès l'âge de 3 ans, Poney club, Cheval club, pensions chevaux et poneys avec sorties au pré.

15 rue de la Petite Tourette — 16400 LA COURONNE ☎ 05.45.61.25.20

CENTRE SPORTIF DES MONTAGNES : 3 courts de squash, 4 terrains de tennis couverts, 3 terrains de badminton.

776 rue de la Génoise - 16430 CHAMPNIERS ☎ 05.45.69.31.95

GYMNASE DE DIRAC : Il accueille les entrainements et compétitions des associations de basket et tennis, des groupes scolaires pour certains cycles sportifs ainsi que les enfants de l'accueil de loisirs situé à côté. Ponctuellement, il est mis à disposition des associations, collectivités ou structures le demandant, le week-end par exemple.

Route du Stade - 16410 DIRAC ☎ 06.19.12.02.17

STADE D'ATHLETISME : 2 pistes (400m et 200m), ateliers de concours (sauts, lancers, perche....) et un bâtiment de 1500 m² pour l'accueil des sportifs avec tribune de 500 places assises

11 boulevard Jean Moulin à Ma Campagne - 16000 ANGOULEME ☎ 06.19.12.02.17

LA CULTURE

L'ALPHA-MEDIATHEQUE : Lieu de vie et de rencontre pour tous les habitants de l'agglomération. En plus d'une riche collection de 150 000 livres, cd, dvd, jeux vidéos et livres anciens, elle dispose d'un auditorium de 85 places, d'un café avec petite restauration, d'un espace d'accueil temporaire pour les enfants de 18 mois-5 ans (espace Mezzanine), d'un lieu d'exposition, d'un parc informatique de 75 postes, de salles pour recevoir des groupes et d'un jardin.

1 rue Coulomb— 16000 ANGOULEME ☎ 05.45.94.56.00

CONSERVATOIRE GABRIEL FAURÉ : En plus de ses missions de sensibilisation et de formation, (danse, musique et théâtre) le conservatoire a un rôle dans les domaines de l'animation, de la création et de la diffusion, et constitue, en partenariat avec les autres structures institutionnelles et associatives du territoire, un pôle d'action culturelle de l'agglomération.

3 Place Henri Dunant - 16000 ANGOULEME ☎ 05.45.95.21.69

LA VIE COMMUNALE

ECOLE D'ART : L'école accueille le public pour des pratiques amateurs dans différents ateliers ; des ateliers d'initiation aux pratiques plastiques et graphiques pour le jeune public, préparation aux entrées des écoles d'art, des workshops pendant les vacances scolaires à partir de 10 ans , un cursus post bac : la classe prépa, une préparation aux concours d'entrée des écoles supérieures d'art.

10 rue des Acacias - 16000 ANGOULEME Tel : 05.45.94.00.76

POLE ARTISTIQUE L'EPIPHYTE : L'Épiphyte propose une offre culturelle de proximité en milieu rural. Il allie les pratiques artistiques amateurs, la programmation et la médiation culturelle, toutes fédérées par une thématique annuelle. En lien permanent avec des artistes et d'autres structures culturelles de GrandAngoulême, l'Épiphyte a pour ambition de promouvoir la création contemporaine auprès d'un large public.

620 Route de la Boissière - 16410 DIRAC ☎ 05.45.63.05.67

PARC DES EXPOSITIONS ET DES CONGRES - ESPACE CARAT : Il accueille des manifestations au rayonnement régional ou national, tels que des salons grand public ou professionnels, foires expositions, événements d'entreprises, colloques, conférences, congrès, des concerts, des spectacles, des festivals et des manifestations sportives ou culturelles

54 avenue Jean Mermoz - 16340 L'ISLE D'ESPAGNAC ☎ 05.45.38.50.60

SALLES DE SPECTACLE LA NEF : La Nef est une salle de spectacles dédiée aux musiques actuelles .

44 rue Louis Pergaud - 16000 ANGOULEME ☎ 05.45.25.97.00

LE TOURISME

OFFICE DU TOURISME DU PAYS D'ANGOULEME : Que vous soyez résident ou simplement de passage, l'Office de Tourisme du Pays d'Angoulême sera là pour vous conseiller et vous aider à préparer votre séjour pour passer le meilleur moment au Pays d'Angoulême. L'office est équipé d'un accès WiFi, d'un espace enfant et des brochures sont à votre disposition.

1 Place de l'Hotel de Ville - 16000 ANGOULEME ☎ 05.45.94.16.84

CAMPING DU PLAN D'EAU : Situé à proximité immédiate du plan d'eau de la Grande Prairie de Saint-Yrieix en Charente et d'Angoulême, équipé d'une piscine chauffée et d'un restaurant, le camping 4 étoiles du plan d'eau vous accueille d'avril à octobre sur un site de plus de 6 hectares, regroupant 148 emplacements dans un environnement calme, familial et naturel, à cinq minutes du centre aquatique Nautilus.

1 rue du Camping - 16470 SAINT YRIEIX SUR CHARENTE ☎ 05.45.92.14.64

3 AIRES DE LOISIRS ET BAINADES :

Plan d'eau de la Grande Prairie — 20 rue du plan d'eau 16710 ST YRIEIX ☎ 05.45.68.42.46

Baignade de Marsac : La Grande Ile - 16570 MARSAC ☎ 05.45.38.60.60

Baignade de Vindelle : Les Petits Essarts - 16430 VINDELLE ☎ 05.45.38.60.60

Le basket :

Au mois d'octobre 2018, nous avons fait plusieurs séances de découverte du basket avec Patrick Berthouy, un éducateur du comité départemental. Puis, le 15 novembre dernier, nous avons participé à un tournoi avec toutes les classes de l'école. Dans un premier temps, nous avons fait des équipes mélangeant les enfants de toutes les classes et nous avons fait des ateliers: parcours, jeux d'adresse, ... Puis nous avons fait un tournoi par classe. Une belle matinée de sport pour laquelle nous pouvons remercier Patrick et le club de Valéchel Basket, qui a aidé à l'encadrement et a offert un goûter très apprécié par les enfants.



Le cirque :

Du mois d'octobre au mois de décembre 2017, on a fait du cirque tous les jeudis. Il y avait trois groupes : la jonglerie, l'acrobatie, l'équilibre. La jonglerie : les balles, le diabolo, les assiettes chinoises et les bolas. L'acrobatie: la roue, la rondade, le piquet, le pont. L'équilibre: la poutre, la boule. Au moment du spectacle, Lucy, de l'association "Planches de Cirque", a rassemblé toutes les activités qu'on a faites pour faire une histoire. Et à la fin, le Père Noël est venu nous voir.

Elsa

Prévention routière :

Lundi 26 mars, nous avons participé aux épreuves de la prévention routière à Soyaux. Nous y sommes allés en bus. Il y avait deux personnes qui nous regardaient et qui nous notaient. Nous avons fait le test pour apprendre le code de la route. Ensuite nous sommes retournés dans le bus et on est arrivés à 15h à l'école pour faire un autre test, sans les vélos. Quelques jours plus tard, nous avons eu le résultat et c'était JULIEN qui avait gagné.

Il a représenté la classe au mois de mai à la finale cantonale qui a aussi eu lieu à Soyaux.

Julien



Le Judo avec Sonia :

Jeudi 27 septembre 2018, nous avons fait une matinée de découverte du judo avec Sonia, de Valéchel Judo. Elle les a initiés à des jeux de lutte et les élèves ont pu s'essayer à des petits combats.

Merci à Sonia et aux bénévoles de l'association qui ont fait l'effort d'équiper notre salle des fêtes en tatamis.



Les petits champions de la lecture :

Jeudi 8 février 2018, nous avons participé au concours des petits champions de la lecture. Il s'agissait pour les élèves de lire à voix haute pendant 3 minutes un extrait du livre de leur choix. Tous les enfants ont bien participé, plusieurs faisant des progrès remarquables. Le choix fut difficile pour le jury, composé de Mme Carka, professeure au collège, de Michel Gérard, conteur, et d'Anne-Marie Roy. C'est cette année Maxime qui a représenté la classe au concours départemental, Elsa était sa suppléante. Le concours départemental a eu lieu samedi 31 mars à la médiathèque de l'Alpha à Angoulême; Maxime a brillamment représenté la classe, mais ce n'est pas lui qui est allé à la finale régionale...



La sortie au Théâtre :

Vendredi 16 mars 2018, nous sommes allés assister à un spectacle d'arts de la piste au théâtre d'Angoulême. Le spectacle a commencé à 14h, il a duré 1h et a fini à 15h. Ce spectacle parlait de deux personnes: un homme et une femme qui transportaient un piano, et à un moment, deux hommes sont arrivés et ont attaché une sorte de sangle au piano et l'ont monté. Mais sur le piano il y avait leur sac! Les deux hommes sont partis une fois que l'homme a récupéré le sac. Ils avaient faim, donc la femme s'est approchée en se tortillant les cheveux et l'homme en jonglant. Bon, moi j'ai tout aimé car il y avait de l'émotion et c'était drôle. J'ai adoré!

Elsa.C



Arts plastiques avec Antoine Haupteman :

Antoine Haupteman est un peintre qui est venu dans notre classe le 27 février pour nous présenter ses peintures. Il nous a expliqué plein de choses: quand il peint, il n'imagine pas à quoi sa peinture ressemblera à la fin.

Nous avons travaillé une semaine avec lui, du 3 au 6 avril. Pendant cette semaine, nous avons peint sur une grande toile une fresque qui a été exposée à l'Épiphyte au mois de juin.

Léna et Margot



Le Village Gaulois :



A la fin du mois de juin dernier, nous sommes allés visiter le village gaulois d'Esse, près de Confolens. On a mis une heure pour y aller en bus. On a vu des personnes déguisées en gaulois, ils nous ont emmenés aux toilettes sèches. Les garçons sont allés faire leurs besoins dans les bois. Après, nous avons posé les sacs. On a visité la cabane du chef. Dans la cuisine et l'atelier poterie, nous, les filles, étions prioritaires pour nous asseoir sur des sortes de petits bancs. Nous avons visité les maisons Gauloises, nous avons fait une récréation.

Puis nous avons mangé sur des tables miniatures. Après, on a fait des activités comme : la poterie, le combat et la fonte des pièces en argent. On a goûté, puis nous sommes revenus à l'école de Bouëx.

Nous avons préféré l'atelier combat.

Nous avons passé une bonne journée, nous avons appris plein de choses: comment vivaient les Gaulois, comment ils construisaient leurs villages, comment ils travaillaient, fabriquaient des objets, comment ils combattaient, comment ils frappaient la monnaie.



Zélie et Léna

La P'tite récré

Pour l'année 2018-2019 le bureau de la p'tite récré a été renouvelé. Il est composé d' Anais ALLARY : présidente, Aurélie AUGEIX : secrétaire et Céline BACON : trésorière.

Le 31 Octobre, nous avons organisé une animation « Halloween », dans la salle des fêtes, 35 enfants ont participé à cette animation ; le 02 décembre, le traditionnel marché de Noël a accueilli 22 exposants .

Plusieurs animations vous seront proposées au cours de l'année 2019, vente de calendriers en janvier, un loto en mars et un un bric à brac en juin, d'autres projets sont en cours d'élaboration. Ces animations ont pour but de récolter des fonds au profit de l'école primaire de Bouëx. Nous comptons sur votre aide et votre présence.



Marché de Noël

ADMR Villebois et 3 forêts



L'équipe de bénévoles de l'ADMR Villebois et 3 forêts et moi-même souhaitons vous informer des modifications concernant son fonctionnement.

L'Association Villebois et 3 forêts, née de la fusion de deux ADMR, s'étend sur 22 communes sur une superficie très étendue. Elle disposait d'un siège social à Bouëx et d'une antenne à Villebois-Lavalette.

Cette situation étant complexe à gérer, il a été décidé, dans une démarche de cohérence géographique, d'une offre de services variée et efficace, d'un travail en partenariat avec les partenaires privés ou publics de notre territoire, de nous installer sur la commune de Dignac, épicerie géographique et centre de services médicaux.

De ce fait, les antennes de Bouëx et de Villebois ne seront donc plus en exercice mais le siège sera installé à DIGNAC, les locaux nous ayant été mis à disposition par la Mairie de Dignac que nous remercions vivement.

Ainsi, vous pourrez venir nous rencontrer à l'adresse suivante à compter du 5 novembre 2018 :

3 Place du Champ de foire — 16410 DIGNAC

(à côté de la Mairie de Dignac et dans les mêmes locaux que la Maison de la Solidarité) les :

- Lundi de 14h à 16h30

- Mardi de 14h à 16h30

- Jeudi de 14h à 16h30

vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Comme vous pouvez le constater, l'amplitude horaire est plus étendue ce qui devrait favoriser nos échanges et nos rencontres.

Le numéro de téléphone sera le : 05 45 65 88 08. Ce numéro vous permettra, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, du lundi au vendredi de demander MARIE, votre interlocutrice sur le secteur de Villebois et 3 forêts.

En dehors de ces heures et de ces jours, le service de la plateforme sera joignable

du lundi au vendredi de 7h à 20h

et le samedi et dimanche de : 7h à 10h30 et 16h30 à 20h

au : 05 45 37 00 51 qui prendra vos messages et les transmettra pour résolution.

Notre adresse courriel sera la suivante : villeboiset3forets@fed16.admr.org

N'hésitez-pas à nous contacter et à venir nous voir dans nos nouveaux locaux.

La Présidente, Céline Desbordes

Main dans la main

Main dans la Main



Notre association propose à toute personne de la commune, qui en fait la demande, des services d'entr'aide et de solidarité, à savoir: l'aide ménagère, l'aide au déplacement et les activités du club loisirs.

SERVICES PROPOSES

- **L'aide ménagère** : Les prestations (ménage courant) sont assurées par Mme Nicole PEIGNE qui dispose encore de créneaux horaires. Il est possible de bénéficier de ce service quel que soit l'âge, et d'une façon régulière ou ponctuelle. Vous pouvez déduire les montants de ces services de vos impôts.

- **L'aide au déplacement**: le 2ème Vendredi de chaque mois de 13H à 16H, un mini bus peut vous transporter de votre domicile à la grande surface la plus proche pour faire vos courses; ce bus va chercher la personne près de sa maison et la ramène au même endroit. Un membre du bureau de l'association accompagne le groupe et le chauffeur aide au portage des commissions. Il est également possible d'utiliser le bus à la demande pour se déplacer sur d'autres communes du GrandAngoulême. Seule condition à remplir: avoir 70 ans ou plus. Le Conseil Départemental remet à chaque utilisateur qui en fait la demande une aide sous forme d'un carnet de chèques qui servent à régler les déplacements.



Section loisirs



La chocolaterie d'Antan

- **Une section loisirs** : Elle fonctionne tous les mercredis de 14h à 17 h et réunit une quinzaine de personnes dans le local situé près du salon de coiffure. Plusieurs jeux sont proposés: cartes, scrabble, rumikub .

C'est l'occasion de côtoyer du monde, de jouer, et de passer un bon moment. Un petit goûter clôture cet après midi récréatif, donc n'hésitez pas à rejoindre le groupe, très sympathique!

Main dans la main

- Journée festive :

Elle s'est déroulée avec au programme 2 visites et entre les 2, comme d'habitude, un repas au restaurant.

La chocolaterie d' Antan, à La Rochefoucauld, a dévoilé ses secrets et expliqué la fabrication du chocolat, de la cabosse de cacao à la dégustation de délicieux chocolats. Un bon moment qui en a fait saliver plus d'un ou d'une !!!

Puis à Taponnat, Monsieur Petit, souffleur de verre a réalisé, devant l'assistance captivée, un magnifique flacon avec un bouchon fantaisie représentant une colombe, montrant ainsi sa dextérité et son savoir faire.

Avec le repas au restaurant de St Sornin, ce fut une très agréable journée qu'ont beaucoup appréciée les 24 participants.

A noter que pour bénéficier de ces services, il faut adhérer à l'association moyennant la somme de 12 euros pour l'année. Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie ou à un membre du bureau.

Notre Assemblée Générale a eu lieu le Mercredi 23 janvier 2019 à 14 H dans notre local et s'est terminée par la traditionnelle galette des rois.

Le bureau nouvellement élu se compose comme suit :

Présidente :	Mme Martine VALADAS
Vice-Présidente :	Mme Josiane PRIEURE
Secrétaire :	Mme Anne-Marie ROY 05.45.24.92.62
Secrétaire adjointe :	Mme Jacqueline DEFONTAINE
Trésorière :	Mme Michèle DEFONTAINE 05.45.24.90.13
Trésorière adjointe :	Mme Marie-Françoise TOURISSAUD



M. PETIT
Souffleur de verre

L'année 2018 au comité des fêtes de Bouëx

Le 10 février, soirée théâtrale avec la Pièce Montée en association avec la troupe des Riffauds qui nous a proposé « **Les belles sœurs** », une comédie pleine de gags et de quiproquos qui a bien fait rire les 125 spectateurs présents.



La troupe La Pièce Montée « Les Belles sœurs »

Schubert, un concert à la gloire du plus grand des compositeurs romantiques a ravi 80 mélomanes le 21 avril. Un concert de louanges pour Fabrice Schenck et Stéphan Denk, son pianiste de la Compagnie Vagu'Only qui nous ont offert la première de leur nouveau spectacle mis en scène après quatre jours de résidence à Bouëx. Un grand moment musical longuement ovationné.



Journée d'action pour vaincre la mucoviscidose

Le 8 septembre, journée d'action et de solidarité pour vaincre la mucoviscidose.

C'est la 23^e année que les Roues de l'espoir font escale à Bouëx. Conducteurs de voitures, de motos, passagers et sympathisants se sont retrouvés au stade de Bouëx pour partager un repas champêtre qui a permis de récolter la somme de 1 887 € intégralement remise à l'association Vaincre la mucoviscidose.

A titre d'info, la somme globale de la journée s'élève à 3 298 €.

Pour des raisons indépendantes de notre volonté, la dernière création du théâtre du Cœur Vert, prévue le 20 octobre a dû être annulée.

Le dimanche 9 décembre le Comité a participé activement au **Téléthon** en collaboration avec les Randonneurs de la Vallée de l'Echelle et quelques bénévoles de Sers.

L'année 2018 au comité des fêtes de Bouëx



Journée « Téléthon »

Unis dans un bel élan de solidarité avec 45 randonneurs au départ de Sers et autant de sympathisants qui se sont retrouvés à midi à Bouëx pour partager un déjeuner élaboré par l'équipe du Comité renforcée par des personnes bénévoles mobilisés pour la circonstance.

La somme de 1 847 € a été collectée et reversée à l'AFM. Un très grand merci à tous.

Le samedi 15 décembre, concert de Noël traditionnel avec, réunis pour la première fois sur scène, à l'initiative d'Irina Tarassova-Loiseau, la chorale l'Air de rien de La Rochefoucauld et le Chœur d'hommes 7 et plus d'Angoulême. Une cinquantaine de choristes dirigés de main de maître par Jean-Louis Charrier et Didier Bertrand. Accompagnés par Irina au piano, avec le concours de Gérard Duruisseaud au saxo, l'ensemble a séduit le public dans une salle pleine à craquer, conquis par la musique et les chants interprétés avec talent et largement ovationnés.



Concert de Noël

A l'assemblée générale du comité des fêtes qui s'est tenue le 19 janvier à la salle associative, Guy Defontaine a souhaité passer le relais. Après 23 ans de présence, d'abord comme trésorier, puis comme président, il reste membre, mais quitte la présidence du comité.

C'est Nicole Saivres qui présidera désormais l'association avec déjà des projets : soirée théâtrale le 30 mars « Les rustres » interprétés par la troupe du Manteau d'Arlequin et le 18 mai concert de chansons françaises avec Louis Baudel pour la première fois en Charente.

Composition du comité :

Nicole Saivres présidente,

Jean Decaune vice-président,

Anne-Marie Roy trésorière,

Sylvie Mognol secrétaire,

Michèle Defontaine trésorière adjointe,

James Defontaine chargé du matériel,

Guy Defontaine, Christian Defontaine, Claudette Voisin membres.

Yoga de Bouëx



Comme chaque année, avec les autres associations, nous participons au bulletin de notre commune : « Vivre à Bouëx ». C'est un moment vivant.

ASSOCIATION
YOGA DE BOUËX

L'occasion de faire le point sur nos activités et de partager quelques photos
Nous entrons dans notre 28ème année de yoga à Bouëx.



Je vous fait part d'extraits d'un article de la Fédération Nationale des Enseignants de Yoga à Paris la F.N.E.Y

« Vous êtes fatigué, stressé, vous avez mal au dos ? Pourquoi ne pas essayer le Yoga ? Une pratique millénaire plus que jamais adaptée au besoins de la vie moderne, urbaine et sédentaire ou sportive.

Né en Inde voici près de quatre mille ans, le yoga n'est pas un moyen de remise en forme comme les autres, même s'il assouplit les articulations, équilibre la silhouette et procure un instant de détente. De part son origine, il est avant tout une discipline et une philosophie : C'est à la fois le moyen de découvrir l'âme et de s'y unir. Il constitue une excellente méthode de relaxation pour combattre le stress, l'anxiété et même l'insomnie. S'il reste différents yogas, le plus connu a été popularisé en Europe dans les années 50 et en France par Philippe de Méric, notamment. Puis dans les années 70, avec la recherche d'un renouveau de vie. Il compte de nombreux adeptes.

De l'équilibre, de l'énergie

Le yoga repose en bonne partie sur le principe des postures : D'une grande diversité, elles proposent un entraînement susceptible de muscler le corps et de lui donner une plus grande vigueur. Chaque posture repose sur des extensions, des contre-extensions et des résistances musculaires précises, le but étant de remettre en place les muscles par rapport au squelette. Elles peuvent stimuler, calmer, donner de l'énergie, augmenter la force, accroître la concentration, favoriser le sommeil... Les postures debout donnent de la vitalité, les postures assises apaisent et les torsions sont purifiantes. Effectuées allongées, elles reposent ; pratiquées sur le ventre, elles apportent de l'énergie, tandis que les postures inversées développent la force mentale (buste droit, jambes repliées vers l'arrière, par exemple). Les équilibres donnent une sensation de légèreté, les flexions arrière sont vivifiantes et les enchaînements sautés développent la vitalité. Côté forme physique, la résistance cardiaque, la tonicité musculaire et la respiration sont améliorées. »

Comment profiter des bienfaits de la discipline

Pour être efficace, la pratique du yoga doit être systématique et commencer par l'apprentissage des postures simples. Peu à peu la difficulté augmente, mais les postures de base sont toujours reprises, car elles constituent les fondement de cette discipline.

Au début, les progrès sont rapides. Ensuite il est possible qu'on atteigne un palier où ils semblent plus lents. Tout dépend de la nature de la personne, de sa morphologie, de son ressenti et de son état de santé.

Enfin, l'assiduité est la clé de la réussite pour profiter pleinement des bienfaits du yoga. Le nombre de séances conseillé par semaine ? Ce n'est pas très important, car seule la constance compte. » F.N.E.Y

Maintenant je laisse la parole aux adhérents :

« Je pratique le yoga depuis plusieurs années, j'en retire un grand bénéfice tant sur le plan physique que moral. Cela m'a permis d'affronter des épreuves avec plus de sérénité. Malgré les années et les douleurs qui s'installent, avec le yoga nous faisons un travail en douceur qui respecte notre corps, et le renforce dans le temps. »

« Le yoga est une discipline globale et complète qui nous apporte des instructions pratiques pour le corps, la concentration, la relaxation, la respiration et la méditation, quels que soient la condition physique ou l'âge. Des millions de personnes le pratiquent. Objectifs majeurs : la santé physique, la santé mentale, la santé spirituelle, la santé sociale. »

« Le yoga a pour but d'unir l'esprit et le corps. Equilibre, énergie. » **Véronique et Dominique**



Séance de yoga

« Personnellement, je vis les séances de yoga comme de bons moments de relaxation, de bien-être mais également de travail de postures, et d'équilibre. Ces derniers exercices me posent d'ailleurs de réelles difficultés, peut-être en liaison avec mes problèmes auditifs, acouphènes et autres... Je souhaiterais que ce que je qualifie pour l'instant de « parenthèses » s'élargissent et prennent de plus en plus de place dans mon quotidien car je suis naturellement plutôt stressée ! » **(A.M.)**

« Ayant des tensions musculaires chroniques, l'ostéopathe qui me suit, m'a conseillé de pratiquer le yoga. Habitant Garat, c'est naturellement que j'ai rejoint l'association de Bouëx, où j'ai débuté le yoga en septembre. Même s'il est trop tôt pour constater les améliorations, j'ai découvert une association accueillante où les cours me permettent de prendre conscience de mon corps de manière différente, et de me relier aux éléments environnants. » **Jean-Michel**

« Le yoga est la pratique d'un ensemble de postures et d'exercices de respiration qui vise à apporter un bien-être physique et mental. » **Magali**

« Le yoga permet de trouver une harmonie entre le corps et l'esprit. On travaille sur sa respiration et on effectue différentes postures en maîtrisant notre souffle, cela apporte de la souplesse et de l'énergie. Notre professeur sait nous transmettre sa passion pour le yoga; » **Eliane**

Comme chaque année nous avons organisé une sortie fin juin. Géographiquement, nous n'étions pas très loin, à quelques kilomètres d'ici, à « l'Eschalou » aux Tuileries de Niollet, lieu associatif des plus accueillants.

Mais le thème était : l'Inde. Un couple d'adhérents nous avait proposé de faire la cuisine pour un dîner typiquement indien avec des hors-d'œuvre aux couleurs vives décorés de feuilles et de graines qui ont surpris nos papilles, très apéritives, des recettes de légumes aux épices très variées, des rafraîchissements à base de plantes : coriandre fraîche, boissons préparées avec des feuilles de menthe fraîche et des tranches de citrons, macérées dans l'eau bien froide ; comme une infusion, mais dans l'eau qui sort du réfrigérateur. Et dessert délicat à la vanille et parfumé à la cardamome. C'était fin juin avec la première grande chaleur et ces rafraîchissements ont été les bienvenus.

Il y a eu également la projection d'une vidéo sur un voyage en Inde. Puis la présentation de vêtements traditionnels indiens : Le Dhoti pour les hommes, le Sari pour les femmes, le Pyjama et Kurta, c'est-à-dire pantalon souple et tunique longue en tissu assorti, la tunique rehaussée de broderies, de perles à l'encolure et au bas des manches, et au bas de la tunique elle-même. Le mot français « pyjama » vient de l'Inde : pantalon souple porté à la maison.

Comme chaque année, nous avons eu deux séances de yoga par semaine, du 15 septembre au 31 juillet même pendant les vacances scolaires. Si vous souhaitez, vous pouvez venir pour une séance gratuite



Séance de Yoga

Il y a eu également la projection d'une vidéo sur un voyage en Inde. Puis la présentation de vêtements traditionnels indiens : Le Dhoti pour les hommes, le Sari pour les femmes, le Pyjama et Kurta, c'est-à-dire pantalon souple et tunique longue en tissu assorti, la tunique rehaussée de broderies, de perles à l'encolure et au bas des manches, et au bas de la tunique elle-même. Le mot français « pyjama » vient de l'Inde : pantalon souple porté à la maison.

Comme chaque année, nous avons eu deux séances de yoga par semaine, du 15 septembre au 31 juillet même pendant les vacances scolaires. Si vous souhaitez, vous pouvez venir pour une séance gratuite à l'essai, à la salle des fêtes un vendredi à 18h, cours pour débutants. Venez avec une tenue souple et chaude, une petite couverture en polaire pour la détente et un tapis de sol, si vous en avez un, sinon nous pourrions vous en prêter.

Toute l'équipe de l'association yoga de Bouëx remercie chaleureusement la municipalité qui nous rend disponible la salle des fêtes tout au long de l'année.

Martine PERY (professeur certifiée, affiliée à la FIDHY -Fédération Inter-enseignements de Hatha-Yoga à Paris)

Président : Marc-Antoine DEPRAT 06.11.32.84.30

Trésorière : Sylvie BERLIET

Secrétaire : Martine PERY 05.45.24.99.23

Des nouveautés à l'US BOUEX

La saison 2017/2018 a été marquée par la poursuite de l'entente avec l'ASPTT Dirac au niveau des Seniors permettant de toujours aligner une équipe en 5^{ème} Division. Les résultats sportifs ont été satisfaisants permettant à cette équipe de terminer 7^{ème} sur 14.

Cependant, dans les dernières semaines de la saison, un projet, porté par les cadres de cette équipe, visant à engager une équipe sous le seul nom de notre club a vu le jour.

D'anciens et de nouveaux joueurs ont été sensibles à ce projet et sont venus nous rejoindre. Nous avons, ainsi, pu engager une équipe propre à notre club en 5^{ème} Division pour la saison 2018-2019. Même si les résultats sont plutôt décevants pour le moment (10^{ème} sur 12), malgré un récent match nul chez le leader et une qualification en Coupe Edely, l'état d'esprit, la bonne ambiance et la cohésion sont au rendez-vous et permettent d'envisager plutôt sereinement la deuxième partie du championnat tout en continuant de se faire plaisir.

Cette équipe est encadrée par David DEFONTAINE et peut compter sur un effectif conséquent de 23 joueurs.

Malgré tout, nous sommes conscients que pour pérenniser cette catégorie et continuer de voler de nos propres ailes dans les années à venir, il nous est important de consolider cet effectif. Aussi, si vous avez au moins 17 ans, que vous êtes licencié ou débutant et que vous voulez pratiquer le football dans un cadre familial et convivial tout en défendant les couleurs du club de votre commune, faites vous connaître en contactant David DEFONTAINE au 06 07 79 06 47.

Du côté de l'école de foot, le constat est très encourageant. Malgré le départ de plusieurs enfants vers des clubs plus huppés (ACFC, Ruelle ...), l'effectif est en progression et les responsables peuvent compter sur 65 licenciés âgés de 5 à 19 ans. Ils sont répartis dans 8 équipes : 1 équipe U19, 1 équipe U17, 1 équipe U15, 1 équipe U13, 1 équipe U11 et 3 équipes Débutants.

Cette année encore, le club est représenté dans chacune des catégories avec en prime la présence d'une équipe U19 au niveau régional.



Equipe des débutants

C'est un réel exploit dans le football charentais où la tendance est clairement au rassemblement de clubs, faute de forces vives. D'ailleurs, le travail accompli depuis des années est régulièrement salué par les responsables du District de Football.

Les Débutants sont encadrés par Loïc LAFON, avec l'aide de Nolann LAFON et de plusieurs parents. Ils ont démarré les plateaux et progressent régulièrement.

L'US BOUËX toujours en développement

Malgré leur jeune âge, ils font preuve de beaucoup d'envie et se dépensent sans compter tout en montrant, déjà, de très belles aptitudes. Ce groupe de 17 enfants permet la présence de 3 équipes lors des plateaux. Il est à noter l'arrivée de plusieurs très jeunes enfants qui permettent d'entrevoir sereinement les années à venir.

Les U11 sont encadrés, cette année, par David DEFONTAINE secondé par Arnaud SAUMANDE. L'effectif de cette catégorie est composé de 15 enfants ce qui est déjà une petite victoire compte tenu des prévisions à la fin de la saison précédente. De nouveaux enfants ainsi que 3 licenciés issus de la catégorie U9 sont venus gonfler cet effectif. Après des débuts difficiles, la volonté de chacun et une présence importante aux entraînements ont permis d'enregistrer de vrais progrès de l'ensemble du groupe et de constater une réelle amélioration du niveau de jeu lors des derniers plateaux.

La présence d'une équipe U13 demeure également une énorme satisfaction. Cette équipe est encadrée, cette année encore, par Mickaël LAFOND et Martial RAMBAUD. Cette équipe regroupe 17 enfants. Ce groupe fait preuve d'une volonté et d'une envie, que nous devons saluer. L'assiduité des enfants à l'entraînement a permis à cette équipe d'obtenir de bons résultats, qui l'amènera à évoluer en 2^{ème} Division lors de la seconde phase.

Le maintien d'une équipe U15 en entente avec Valéchel Foot est aussi un gros motif de satisfaction pour le club. Jeff REDON est le responsable de cette équipe.

Composée de 18 joueurs, dont 5 issus de notre club, cette équipe enregistre, pour le moment, des résultats vraiment très encourageants. La cohésion entre les joueurs et le niveau de jeu doivent être particulièrement mis en avant.



Equipe séniors

La deuxième nouveauté provient du maintien d'une équipe U16-U17 dirigée par Elvis LEFORT et Morgan mais aussi de l'engagement d'une équipe U18-U19 au niveau régional, encadrée par Christophe THEBAULT et Christian LASSAIGNE. Pour des raisons de règlement, ces 2 équipes portent le nom de Garat/Bouëx/Dirac et peuvent compter sur un groupe d'une trentaine de joueurs, dont la moitié issue de notre club. Le très bon état d'esprit et l'implication de chacun lors des entraînements sont à mettre en avant.

Les résultats de l'équipe U16-U17 sont assez décevants pour le moment. Toutefois, l'abnégation et l'envie bien présente de chacun ainsi que l'apport plus régulier de certains éléments de l'équipe U18-U19 devraient permettre à ce groupe de progresser et d'obtenir de meilleurs résultats.

Après des débuts difficiles, l'équipe U18-U19 a su croire en ses capacités et élever son niveau de jeu pour rivaliser avec les équipes de grands clubs comme Guéret, Brive, Montmorillon, Limoges ou Isle. C'est une vraie fierté pour notre club de voir de telles équipes fouler la pelouse du Stade du Vieux Cormier. Les derniers résultats très encourageants et tous les efforts produits à l'entraînement se sont traduits par une excellente 5^{ème} place lors de la 1^{ère} phase de championnat, ce qui permet d'envisager de belles choses lors de la seconde phase.



Equipe U18—U19

La présence de ces 2 équipes est un réel exploit et prouve que ce projet ambitieux initié par Christophe THEBAULT pouvait aboutir. Ceci démontre aussi qu'à force de volonté, de petits clubs pouvaient rivaliser avec des clubs régionaux beaucoup plus gros et plus structurés.

Tout ce petit monde se retrouve régulièrement deux fois par semaine pour s'entraîner et, le samedi, pour jouer. Les responsables cités ci-dessus assurent l'entraînement afin que nos jeunes progressent et prennent beaucoup de plaisir, ce qui demeure essentiel à leur âge.

Malgré tout, nous sommes toujours à la recherche de nouveaux enfants pour pérenniser durablement notre école de foot. Aussi, tous les jeunes, âgés de 5 à 19 ans, filles (2 filles sont déjà licenciées dans notre club) ou garçons, souhaitant pratiquer le football peuvent encore rejoindre l'école de foot de notre club et se faire connaître auprès de Christophe au 06 41 09 23 42 ou de Loïc au 06 76 97 36 34.

Les succès du traditionnel repas de début d'année, de la vente des calendriers mais aussi des lotos organisés en octobre et janvier ainsi que l'apport important de la buvette contribuent largement au bouclage d'un budget annuel d'environ 20 000 € et à la présentation d'un exercice comptable bénéficiaire. Cette année, le club a offert le déplacement à Bordeaux pour assister au match Bordeaux-Lille à tous les licenciés de l'école de foot. Des bénévoles ont aussi donné de leur temps pour effectuer un nettoyage approfondi des vestiaires.

Plusieurs partenaires apportent également leur aide financière, matérielle ou technique au club. N'oublions pas non plus l'aide financière de la municipalité qui contribue largement aux finances saines du club. Nous tenons aussi à sincèrement remercier le Maire et son Conseil Municipal pour avoir permis l'installation d'un poteau d'éclairage sur le grand terrain qui permet à tous de s'entraîner dans de meilleures conditions. Tout ceci permet de rendre la pratique du football dans notre commune très accessible financièrement (35 € pour les seniors et 30 € pour les enfants de l'Ecole de Foot).

Enfin, n'oublions pas de remercier Franck FAURE, notre arbitre officiel, qui œuvre sur tous les terrains de Charente et permet au club d'être en règle au regard des textes des instances départementales.

Même si de nouveaux éducateurs nous ont rejoints, notre club, qui accueille 95 licenciés cette saison, ne pourra poursuivre son développement qu'avec l'arrivée de nouveaux bénévoles pour encadrer et accompagner les différentes équipes.

L'équipe dirigeante, conduite, cette année encore, par le Président Loïc LAFON, lance un véritable et très sincère appel aux bonnes volontés. Aussi, si la vie associative de votre commune et le football, en particulier, vous intéressent, n'hésitez plus un seul instant et venez nous rejoindre

(**Contacts et informations possibles auprès de Loïc LAFON : 05 45 66 48 81 et de David DEFONTAINE : 05 45 61 38 31 ou 06 07 79 06 47**).

L'équipe dirigeante de l'U.S. Bouëx

CALENDRIER DES MATCHES A BOUEX EN 2019

- **Dimanche 13 janvier 2019 :**
15H00 : Bouëx - St-Séverin/Palluau (2)
- **Dimanche 3 février 2019 :**
15H00 : Bouëx - Bel Air (2)
- **Dimanche 3 mars 2019 :**
15H00 : Bouëx - Pranzac/Mornac (3)
- **Dimanche 24 mars 2019 :**
15H00 : Bouëx - Touvre (1)
- **Dimanche 28 avril 2019 :**
15H00 : Bouëx - Gond-Pontouvre (2)
- **Dimanche 12 mai 2019 :**
15H00 : Bouëx - St-Amant-De-Boixe (1)

SOIREE DU CLUB : SAMEDI 23 MARS 2019

RESERVEZ CETTE DATE !!!!!

MEMENTO SERVICES

AUROFLORE : M. DOURNOIS - Gîte rural - Mazerolles - 16410 BOUEX - 05.45.67.91.36
AUTO-PNEUS : Garage, automobile - Route du stade - 16410 BOUEX - 05.45.24.94.79
BACON William : Création de Girouettes - La Bourlie - 16410 BOUEX - 05.45.92.35.29
BORDRON Anthony : Couvreur. Zingueur - Le Chazeau - 16410 BOUEX - 06.17.83.98.83
BRULAUD Benoît : Exploitant et entrepreneur forestier - La Petite—16410 BOUEX—06.82.78.75.49
CHAILLOUX David : Plaquiste-isolation-faux plafonds - La Bourlie - 16410 BOUEX - 06.82.41.08.74
CHAINIEUX Jean-Pierre : Maîtrise d'œuvre - Le Maine Blanc - 16410 BOUEX - 09.71.20.77.24—06.88.06.75.73
CHARRIERE Jean-Louis : Travaux funéraires, Maçonnerie - La Croix - 16410 BOUEX - 05.45.24.92.30
CLAS HAIR : Coiffeuse à domicile 07.86.86.76.45
CONCEPT BAT : Entreprise du bâtiment - Le Chazeau — 16410 BOUEX - 05.45.60.60.98
DAVID MULTI SERVICES : Multi services en bâtiment - Le Grand Arzac - 16410 BOUEX - 06.31.52.01.63
DELABORDE Séverine : Taxi - Mazerolles - 16410 BOUEX - 05.45.60.35.31 - 06.83.23.61.21
DUREY Yannick : Entretien Jardin/Bâtiment - Mazerolles - 16410 BOUEX - 06.77.36.91.29
DYNAMIC FACADES : Neuf, rénovation, intérieur, extérieur - Les Forêts - 16410 BOUEX - 06.62.72.29.87
EAU PASSION : Bassin, Filtration, Etanchéité toitures et murs végétaux - Route du Stade - 16410 BOUEX - 06.27.58.53.20
ECOLE DE CONDUITE MARC — 95 rue de Périgueux—16000 ANGOULEME—05.45.95.36.22
FOURGEAU Nicolas: Entretien parcs et jardins - La Croix - 16410 BOUEX - 06.48.63.54.94
GAMM-VERT— Océalia : Coopérative agricole, Dépôt de pain - Libre service - Route de Marthon - 16410 BOUEX - 05.45.24.96.96
ISO-CF : Isolation - Crépis - Façades - Le Maine Blanc - 16410 BOUEX 06.19.64.81.44/05.45.21.57.80
KIM ZEN ESTHETIC : à domicile ou à La Bourlie — 16410 BOUEX - 06.33.69.78.90
LACOURARIE Patrick : Terrassement, travaux publics - Le Chazeau - 16410 BOUEX - 05.45.60.81.97
LA TABLE DE BOUEX : Restaurant - La Croix - 16410 BOUEX - 05.17.20.58.55
MAGALI'SS : Salon de coiffure - le bourg-16410 BOUEX - 05.45.66.45.84
LES SAVEURS DE CELINE : Préparation plats et desserts - Chez Grolier — 16410 BOUEX - 07.81.00.93.23
RAINAUD Serge : Ets de moissonnage et battage - La Bourlie - 16410 BOUEX - 05.45.24.96.59
ROCHDI Timothée : Médecin généraliste - Le Bourg - 16410 BOUEX - 05.45.24.99.76

COMMERCES AMBULANTS :

Boulangers : tous les jours sauf le dimanche. **Poissonnier/épicier** : jeudi matin.

Pizza Olive : Le mercredi de 17h00 à 20h30, parking Gamm-Vert

MAIRIE DE BOUEX - Le bourg - 16410 BOUEX — Mail: mairie@bouex.fr

Tel : 05.45.24.91.14 — Fax : 05.45.24.94.95

Horaires d'ouverture : Lundi et Jeudi : 8h30-12h ▪ 13h30-19h00

Mardi et Mercredi : 8h30-12h00 ▪ 13h30-17h00 - Vendredi : 8h30-12h00